



# HénonMag



Journal d'information de la commune d'Hénonville

N° 19 Automne Hiver 2020 - 2021



L'année 2021 risque de ressembler, dans sa première partie, à l'année 2020 qui restera à jamais graver dans nos mémoires. Malgré la crise sanitaire, les élus et les agents communaux ont géré pour maintenir les services en fonctionnement et assurer l'accueil des enfants à l'école, la municipalité a continué à suivre tous les chantiers en cours et a démarré des nouveaux pour l'amélioration de notre cadre de vie et le développement de notre village.

L'année 2020 a été marquée par de nombreux chantiers, certes moins visibles que l'année précédente mais tous aussi importants pour l'avenir de notre commune.

- C'est tout d'abord l'adoption du Plan Local d'Urbanisme, dont les travaux avaient commencé en 2015.
- La réfection du tapis routier par le département après les derniers aménagements de la commune.
- L'enfouissement des réseaux dans le cœur du village, cette opération devrait se terminer dans le courant du premier trimestre 2021 par l'installation de cinq luminaires sur la place devant le château.
- L'adoption du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), projet de la communauté de communes des sablons piloté par la commune d'Hénonville.
- L'appel d'offres pour le service périscolaire pour les cinq prochaines années, le prestataire en place (l'ILEP) a été reconduit.
- La réception des travaux du city-stade au mois de septembre
- La réfection de la toiture de l'école primaire pendant les vacances d'été
- Le remplacement des photocopieurs de la mairie et de l'école

Mais c'est aussi le changement de gardienne au stade Lucien DOUTRELEAU, avec le départ de Karine CONSTANT vers d'autres horizons après plus de douze années au service de la commune. Amélie CAEKEBEKE, ATSEM à l'école Maurice SORET auparavant a repris le poste le 15 décembre 2020.

Après vingt ans de gestion de l'ancienne épicerie par la Société des HLM de l'Oise, la commune a repris possession des lieux dans le courant du mois d'Octobre 2020. La commune a signé un bail commercial avec Alexandra VIEL pour un institut de beauté et la vente de cosmétiques.

Enfin, la commune a renégocié ses contrats d'assurances avec le lancement d'une consultation auprès d'assureurs spécialisées auprès des collectivités avec une économie de 80 % par rapport aux anciens tarifs.

Nous travaillons en ce début d'année sur plusieurs dossiers, notamment pour leur financement auprès du département, de la communauté de communes et de l'état. Nous prévoyons pour cette année :

Le raccordement de tous les bâtiments communaux à la fibre optique

L'aménagement de la rue Bamberger avec l'installation d'un passage surélevé devant la boulangerie

L'aménagement et la mise en sécurité de la rue Talon, avec la mise aux normes PMR des trottoirs, la création de plusieurs passages surélevés et la mise en sens unique de la première partie de cette rue.

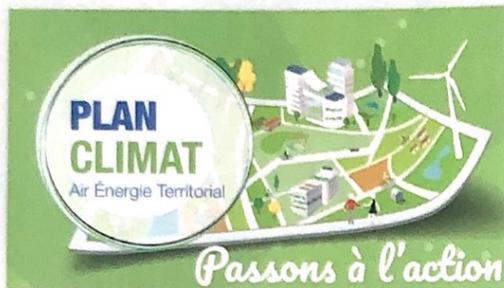
Le début de la mise aux normes PMR des bâtiments communaux

L'installation d'un parcours de santé dans l'enceinte du complexe sportif

Comme à chaque numéro, vous trouverez toutes les informations concernant les travaux réalisés, en cours et à venir. J'espère vous revoir très bientôt dans le village ou lors des manifestations, qui je l'espère, qui animeront de nouveau le village. .

Le Maire  
Hervé LE MAREC

## Le plan climat air energie territorial (pcaet)



Bien que l'élaboration du PCAET ait été ralentie par la crise sanitaire, nous avons continué le travail pour enfin le finaliser. Il manquait deux étapes avant la finalisation de ce document, d'une part l'avis des institutionnels, sollicité au printemps et durant l'été 2020, à savoir :

- La région
- Le préfet de Région
- La Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe)

D'autre part, la consultation du public par voie électronique réalisée du 9 novembre 2020 au 10 décembre 2020. Après trois ans de travail, c'est lors du dernier conseil communautaire à la manufacture de Méru le jeudi 17 décembre 2020 que les élus ont voté à l'unanimité la mise en place du Plan Climat Air Énergie Territorial.

Pour mémoire, le Plan Climat Air Énergie Territorial est un programme d'actions qui vise à limiter l'impact du territoire sur le changement climatique. Obligation réglementaire de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (2015), il a pour objectif de :

- Réduire de 75% les émissions de Gaz à Effet de Serre du territoire d'ici 2050 ;
- Diminuer de moitié les consommations énergétiques d'ici 2050
- D'atteindre 32% de production d'énergies renouvelables à l'horizon 2030

La commune d'Hénonville pilote pour la communauté de communes des sablons l'élaboration, puis le suivi des e PCAET

Le plan d'action est composé de six thèmes et de 25 actions.

Plusieurs actions ont déjà été lancées notamment :

### **L'élaboration d'un plan de mobilité rurale vise à répondre aux enjeux suivants :**

- Coordonner les actions sur le thème des transports en lien avec la mise en œuvre du PCAET
- Repenser la mobilité sur le territoire, que ce soit la mobilité des personnes ou des marchandises
- Développer une approche globale et multimodale des déplacements à l'échelle intercommunale, en lien avec le développement souhaité du territoire

### **Les objectifs finaux du Plan de Mobilité Simplifié sont de :**

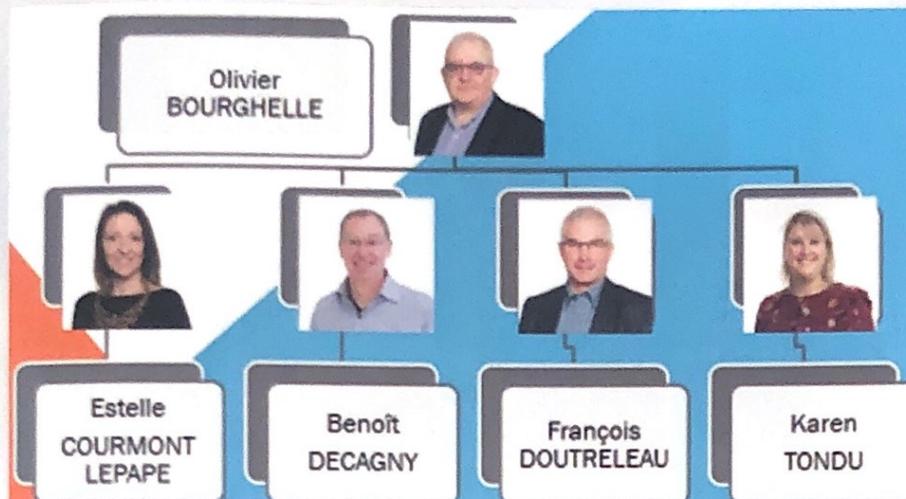
- Proposer un **schéma de transports en commun optimisé**, répondant aux besoins et aux attentes des habitants du territoire
- Elaborer un **schéma de liaisons douces à l'échelle intercommunale**, favorisant les mobilités actives.

**La réalisation d'une thermographie aérienne** du territoire de la communauté de communes des sablons, il s'agit de mesurer la déperdition thermique des toitures de tout bâtiment à usage d'habitation, commercial, industriel et public. Cette thermographie permettra aux acteurs locaux de mener des actions pour mieux maîtriser les consommations énergétiques et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

**La mise en place du tri des déchets alimentaires** des cantines de la communauté de communes pour leur valorisation en compostage. Une visite des cantines de Bornel de Méru et d'Hénonville a été organisée par la communauté de communes le vendredi 15 Janvier 2021 en présence des services, du vice-président en charge du PCAET, le Syndicat Intercommunal de Valorisation des déchets (SMDO) et le prestataire en charge de la collecte et du compostage. Ce service démarre le 8 mars 2021 et la collecte est prise en charge par la communauté de communes des sablons.

**L'élaboration d'un cadastre solaire**, est une cartographie à grande échelle du potentiel solaire de la communauté de communes des sablons. Cette cartographie, financée par la communauté de communes des sablons, sera ensuite mise à disposition du public, en vue d'informer ce dernier sur le potentiel solaire des bâtiments, et de connaître ainsi la rentabilité énergétique et donc économique de la pose d'un système solaire thermique ou photovoltaïque.

# La commission d'urbanisme



## Son rôle et ses fonctions

La commission municipale d'urbanisme a le plus souvent pour rôle de suivre l'élaboration du document d'urbanisme prescrit par la commune (plan local d'urbanisme - PLU - ou carte communale). Dans certains cas, ce rôle d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi du PLU peut être couplé avec d'autres missions comme un examen des autorisations d'urbanisme en complément de l'instruction faite par les

services de la communauté de communes des sablons avant délivrance ou refus par le maire, le suivi des travaux de la commune (construction d'équipements publics, etc.)

Ses missions doivent être clairement définies lors de la mise en place de la commission.

Pour mémoire, la constitution de cette commission municipale n'est pas obligatoire mais fortement conseillée pour accompagner les démarches entreprises par la commune, notamment en termes de planification à court, moyen et long terme.

Sa constitution et son fonctionnement sont les mêmes que la commune ait fait le choix d'élaborer un PLU ou une carte communale.

## Sa composition

La commission municipale d'urbanisme est constituée uniquement de membres du conseil municipal. Le maire en est le président de droit. Ainsi, de par sa nature de « commission municipale », elle ne peut comprendre de personnes non élues dans la commune.

Le nombre de membres n'est pas fixé réglementairement. Elle peut être composée soit d'une émanation du conseil municipal soit de l'ensemble des conseillers municipaux. Ce choix est laissé à la commune, selon les disponibilités et les souhaits des élus. En effet, certaines réunions de travail avec le bureau d'études et les personnes publiques associées peuvent avoir lieu en journée.

## Modalité de constitution

La commission municipale d'urbanisme peut être mise en place à n'importe quel moment : dès le renouvellement intégral du conseil municipal, au moment de la prescription de l'élaboration ou de la révision du document d'urbanisme, etc.

Si la commission municipale d'urbanisme est créée à l'occasion de la prescription de l'élaboration ou la révision du PLU ou de la carte communale, cette mention ne figurera pas obligatoirement dans cette délibération de prescription et pourra faire l'objet d'une délibération propre même si ces deux points étaient à l'ordre du jour d'un même conseil municipal.

En effet, l'article L300-2 du code de l'urbanisme définit les mentions obligatoires dans le cadre de la prescription de l'élaboration ou la révision d'un PLU. Ce même code définit la liste des personnes publiques auxquelles cette délibération doit être impérativement notifiée.

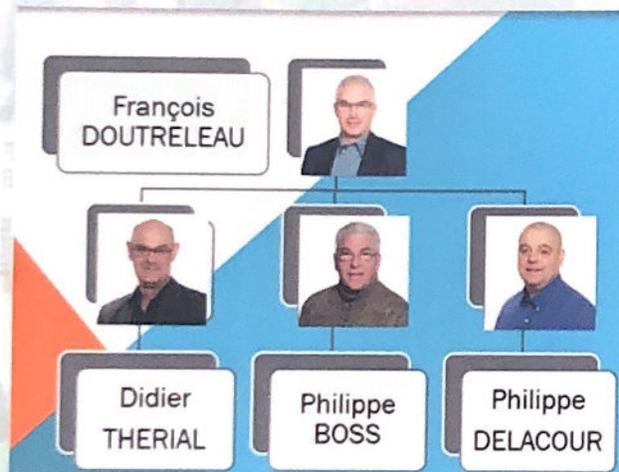
La définition de la constitution de la commission municipale d'urbanisme n'a pas l'obligation d'être diffusée à ces mêmes personnes publiques mais uniquement au Sous-préfet compétent en matière de contrôle de légalité qui s'assurera du respect des dispositions du code général des collectivités territoriales (CGCT) et non du code de l'urbanisme.

## La commission de sécurité



### Son rôle et ses fonctions

Comme tous les trois ans la commission de sécurité composée d'un pompier, un représentant de la DDE, la gendarmerie et le maire, s'est réunie le jeudi 26 Novembre 2020 pour vérifier la conformité des installations par rapport à la législation en vigueur. C'est dans ce contexte, que les pompiers de Méru sont intervenus pour vérifier le bon fonctionnement des ouvrants à partir de l'extérieur.



## La commission des travaux

### Son rôle et ses fonctions

Cette commission est chargée de mener les études préalables des différents projets d'aménagements. Elle propose des réponses adaptées aux projets en question, les décisions revenant au conseil. Elle se charge également du suivi des travaux éventuels et assure le contact avec les entreprises intervenantes. Elle se réunit chaque fois que nécessaire.

### INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX

## LA CONSTRUCTION DU CITY STADE

La création d'un CITY STADE permet de répondre aux attentes des jeunes désireux de se retrouver en un lieu convivial afin de pratiquer différents sports. Un lieu de rencontre consacré aux défis sportifs, à la fois ludique, esthétique et robuste. Il permet de se dépenser pour mieux se dépasser.

C'est une infrastructure de dimensions réduites, où différentes activités sportives peuvent être pratiquées : basket, foot, tennis, volley,

Les travaux de construction du city stade avaient débuté au mois de juin 2020 et ce sont terminés au mois de septembre pour le plus grand bonheur de nos adolescents et de nos enfants

*City stade – Préparation du fond de forme*



*City Stade – le city stade terminé*

## Remplacement de la toiture de l'école

La toiture de l'école primaire qui fuyait depuis quelques années a été remplacée pendant l'été 2020 avant la reprise de l'école. Le montant des travaux s'élève à 115 807 € HT, financé par la DETR pour 52 133,15 €, le département pour 32 854,45 € soit un montant à charge HT pour la commune de 30 839,40 €.

Ecole primaire – l'échafaudage avant travaux



## Journées européennes du Patrimoine - septembre 2020

"Les Amis du Château d'Hénonville" ont choisi cette année de mettre en avant le patrimoine de notre village .

- **La restauration du Pavillon des jardiniers** : les travaux en cours ont été l'occasion de montrer, par de nombreuses photos prises sur le chantier, le travail d'excellence réalisé par les charpentiers, les couvreurs et les tailleurs de pierre rompus aux exigences de la restauration des Monuments Historiques : conservation et réparation à l'identique avant tout, utilisation de matériaux et de techniques d'assemblage traditionnels, ... Une présentation d'outils de charpentier, provenant essentiellement de l'atelier d'un ancien artisan, complétait cette partie de l'exposition.

- Le projet de **restauration de 3 tableaux religieux** du XVII et XVIIIème siècle, appartenant à Hénonville et inscrits depuis 1991 à l'Inventaire National des Objets Mobiliers Historiques : Saint Augustin, Saint Hilaire de Poitiers, La Crucifixion.

- Le dossier de présentation de **la réfection intérieure de l'église de la Sainte-Trinité**, qui devrait commencer début 2021.

Malgré les conditions d'organisation incertaines liées à la pandémie, "les Amis du Château" ont accueilli près de 200 visiteurs venus surtout d'Ile-de-France et de Picardie.



# C'ÉTAIT YA PAS SI LONGTEMPS

## Nuit des châteaux



Grand succès pour la Nuit des châteaux samedi soir à Hénonville.

C'est la première fois que l'association B.V.H (Bien Vivre à Hénonville) organisait cette manifestation avec le concours de la société Dartagnans, ayant un retentissement national avec la participation cette année de plus d'une centaine de monuments. Châteaux, domaines, maisons bourgeoises étaient ouverts au public pour cette deuxième édition.

Jusqu'au dernier moment les informations contradictoires diffusées sur les ondes des radios et des chaînes d'informations en continu concernant le couvre-feu décrété par le gouvernement ont fait trembler les organisateurs.

Le doute, sur la possibilité de tenir la gageure que l'événement était levé le samedi matin avec l'information publiée par le maire de la commune sur Panneau- Pocket du décret signé le matin même par la Préfète de l'Oise.

L'ensemble des visiteurs ayant réservé la soirée et qui avaient été prévenus de l'annulation le vendredi soir après la déclaration du premier ministre durent tous être rappelés pour confirmation que la Nuit des châteaux se déroulerait comme prévu le samedi soir avec un décalage horaire d'une heure pour permettre au public de rentrer à son domicile



avant le couvre-feu.



A partir de 19h, les 3 groupes (au lieu des 2 prévus) de 30 personnes ont pu faire la visite extérieure du château, visiter la cave, la glacière, admirer le cadran solaire de 1580, 450 ans après toujours fidèle au poste, l'horloge à aiguille unique de la même année se trouvant sur le toit du pavillon de la conciergerie. Visiter l'exposition photos au rez-de-chaussée du château retraçant la vie mouvementée de celui-ci.

Dès le début de la soirée, les flambeaux allumés qui éclairaient de leurs lueurs, la façade du monument eurent du mal à combattre le dieu du vent Eole qui s'était invité à cette soirée.

La recette de cette soirée servira à l'achat de matériaux pour la restauration d'un pavillon de la cour d'Honneur. Les amoureux du patrimoine sont repartis enchantés de leur visite et ont pu rentrer chez eux avant l'heure du couvre-feu



## Commémoration du 11 novembre 2020.

Dans la matinée du 11 novembre au cimetière d'Hénonville puis Neuville-Bosc la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en comité restreint.

Nous avons eu le plaisir de revoir Théodore PANNIER jeune garçon qui a fait la lecture de la lettre des anciens combattants. et une nouvelle recrue: Thomas PARMENTIER un bénévole de 8 ans volontaire pour porter le drapeau emblématique de Hénonville et Neuville Bosc.

Nous avons honoré nos Héros de la guerre 14-18 malgré le covid 19.  
Claude POTIER



## Repas annuel du Club de l'Automne

Le Club de l'Automne a organisé son repas annuel au restaurant de US : " AU VIEUX MOULIN D'US".

Le transport s'est fait en covoiturage sans problème.

Le Traiteur a respecté les règles barrières concernant la distanciation des tables et du nombre de convives à table.

Chacun portait son masque dans les déplacements et avait du gel désinfectant.

Le repas fut apprécié par la qualité et la quantité. l'ambiance régnait et la plupart ont dansé.

Claude POTIER





**PANNEAUPOCKET**

« Ma commune dans la poche »

**Informez simplement les administrés où ils se trouvent :** La commune s'est dotée d'un outil efficace de communication « PANNEAUPOCKET », quel que soit l'endroit où vous vous trouvez, à domicile, au travail, dans la rue, dans les transports, ou en déplacement à l'extérieur de la commune,

toutes les informations et les événements qui vous concernent sont toujours à portée de main sur votre téléphone.

**Prévenir et alerter les citoyens :** La Mairie diffuse en temps réel ses messages de prévention, de risque et d'alerte à la population. Plus besoin de "passer devant le panneau fixe" pour voir les messages. Ils sont toujours dans la poche des citoyens.

**Une application gratuite pour les utilisateurs :** L'usage de PanneauPocket est gratuit et illimité pour tous sans exception : les résidents permanents de la commune, les visiteurs occasionnels, les touristes, les personnes possédant une résidence secondaire...

**Un dispositif facile à utiliser pour tous**

Une fois l'application PanneauPocket téléchargée sur son téléphone, l'utilisateur balaye simplement son écran avec le doigt pour faire défiler les informations et les alertes de sa commune.

### Infos pratiques, commerces et administrations :

**Mairie :** lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h30 à 18h

**La poste :** lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 11h30.

#### Cérémonies

suite aux différentes annonces du gouvernement les Messes anticipées dans les villages du secteur paroissiale sont suspendues.

2 Messes le dimanche à Méru : 9h00 et 10h30 1 Messe le samedi à Méru à 8h45

#### Commerces

(Horaire à vérifier suite aux différentes annonces du gouvernement)

**La grange aux pains :** lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 7h à 13h30 et de 15h30 à 19h30.

Le dimanche de 7h à 13h30. Pour les commandes appeler le : 03 44 47 14 66

**Le 421 bar-tabac-loto :** lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7h à 20h. Le samedi de 8h à 20h.

#### Les Marchés

**Hénonville :** Vendredi Après-midi

**Méru :** Vendredi et Dimanche matin

**Saint Crépin-Ibouvilliers :** Samedi matin

**L'Isle Adam (Marché bio) :** place du Tillé Samedi matin

#### Garde des enfants

Vous pouvez inscrire vos enfants dans les centres de loisirs suivants :

**Amblainville :** 03 44 22 04 29

**Villeneuve-les-sablons :** 03 44 22 32 23

**Lormaison :** 03 44 08 69 74

#### Collecte des déchets

Tous les **mardis** (à sortir le lundi soir): ordures ménagères, (poubelle jaune).

Un **jeudi sur deux** : les verres les 29 novembre, 13 et 27 décembre, 10 et 24 janvier 2019...

**Encombrants :** Appeler le 03 44 46 38 26, un rendez-vous sera donné dans les 15 jours.

#### Message de la rédaction :

HénonMag est votre journal communal, c'est avec vous qu'il se fait. N'hésitez pas à nous envoyer des informations, articles ou suggestions qui pourraient l'alimenter.

**Contacts :** Mairie d'Hénonville par mail : [mairie.henonville@wanadoo.fr](mailto:mairie.henonville@wanadoo.fr)

#### Civisme

Il est demandé de faire en sorte que **tous** les déchets traînant devant les habitations soient ramassés et non laissés à la vue de tous. Les poubelles doivent impérativement être rentrées le soir du jour de la collecte.

**Chiens :** Nous rappelons que les propriétaires de nos amis les chiens sont priés de faire leurs besoins à ces derniers dans le caniveau, et non sur la place du château et loin des pas de porte. C'est une question de paix entre voisins. Merci.

QR Code du site de la mairie d'Hénonville

(une version mobile du site est aussi disponible)



L'équipe de rédaction d'HénonMag :

Léopold MEURIER, Hervé LE MAREC, Bernadette BABIJ, Sylvie BOITARD